

Er Groës
Port Blanc

56870 - BADEN

☎ 02.97.57.09.67

✉ gliss56@aposte.net

Monsieur Gérard LE MEUR

Chemin de Kerbellec

56500 REGUINY

Chers Amis et Amies,

«Notre Vingtième séjour»

Nous avons créé **Gliss'56** en fin d'année 1989, et VAL-CENIS fut notre première destination en janvier 1990. Pour notre 20^{ème} séjour, nous avons choisi un séjour au pied des pistes, dans une station-village :

Doucy – Valmorel → du dimanche 25 au samedi 31 janvier 2009

- Un village de vacances rénové, situé en bord de piste à 1300m d'altitude, départ et retour ski aux pieds,
- à 50 m du télésiège, sur le domaine skiable de **Valmorel**, 150km de pistes jusqu'à 2500 m d'altitude,
- quelques itinéraires nordiques, le long des sentiers piétons balisés en lisière des sapinières,
- une restauration de qualité, avec les repas servis en buffet,
- pour les non-skieurs, des sentiers, des ballades en raquettes, des excursions découvertes du patrimoine.

et nous conservons bien sur les points forts de **Gliss'56** :

- 7 jours de ski : dès l'arrivée le dimanche matin jusqu'au départ le samedi après-midi,
- Location de matériel de ski inclus
- Transport en car couchettes inclus

Le premier télésiège, à 50m de notre résidence, vous hissera déjà à plus de 1500 m, et vous donne accès au Grand Domaine (Doucy, Valmorel et Saint François Longchamp) : 50 remontées mécaniques, 150 Km de pistes variées, sur 3 600 ha de domaine skiable. Ce vaste domaine skiable comprend aussi un espace snowboard.

Nous serons logés en chambres doubles avec sanitaires complets, avec vue sur les pistes. Le linge de toilette est fourni. La cuisine est familiale, service buffet pour les hors d'œuvre, le vin est compris, ainsi que le café du midi.

A nouveau des possibilités de ski nordique cette année. Nous n'avons pas institué un tarif spécifique "Fond", l'accès aux pistes est libre, il vous suffira de prendre les skis sur place (tarif groupe), au jour le jour.

Pour les piétons, des activités découverte du patrimoine, et des ballades raquettes sont organisées

Notez tout de suite dans votre planning votre semaine de congés : du **25 au 31 janvier 2009**. Le départ est fixé au **samedi 24 janvier à 19h20**. Attention : départ le samedi soir et retour le dimanche matin 1^{er} février !

Compte tenu de la qualité et de l'étendue du domaine skiable, le tarif reste très raisonnable :

635 € pour les skieurs	+ 10 € de cotisation 2009	= 645 €	
428 € pour les piétons	+ 10 € de cotisation 2009	= 438 €	➔ même tarif qu'en 2007 et 2008

Rappel : L'Assemblée Générale 2002 avait fixé la cotisation annuelle à 10 € et le droit d'entrée à 14 € pour ds nouveaux membres. Ce droit d'entrée est demandé lors de votre première adhésion ou si vous n'aviez pas réglé la cotisation précédente. Tous ceux qui avaient réglé leur cotisation 2008 sont, de fait, dispensés du droit d'entrée.

Grace à notre gestion rigoureuse pendant 19 ans, nous avons cumulé un fond de roulement dont nous voulons faire bénéficier nos membres les plus fidèles. Pour fêter ce 20^{ème} séjour, **Gliss'56**, nous vous offre une **remise personnalisée égale 75 % de vos cotisations payées au fil des ans**. Cette mesure est réservée aux membres de **Gliss'56** qui restent prioritaires pour les réservations jusqu'au 25 novembre, dans la limite des places disponibles.

Attention : après le 25 novembre, nous acceptons l'inscription de nouveaux, avec priorité à ceux qui seront parrainés par un membre titulaire. (mais ils ne bénéficieront d'aucune remise pour ancienneté bien évidemment).

Vous étiez à Combloux en 2008 et ne pouvez participer au séjour 2009 ? Conservez la qualité de membre actif de **Gliss'56** en versant votre cotisation annuelle de 10 € par personne. Vous économiserez ainsi le droit d'entrée pour le séjour du 20^{ème} anniversaire de **Gliss'56** que nous préparons pour 2010.

Vous pouvez régler en 3 fois. Avec le formulaire, joignez vos 3 chèques, représentant le total de votre séjour.

Nous nous engageons à mettre vos chèques en banque seulement aux dates suivantes : 28 octobre, 28 novembre et 28 décembre 2008. NB : Le premier chèque devra inclure le droit d'entrée éventuel.

Important :
Places limitées

➔ 38 places
seulement dans
le car

Attention :

Le prix du carburant est sujet à de fortes hausses.

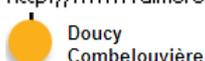
Si le transporteur augmente son prix (négocié en juin), nous serons amenés à vous réclamer un faible supplément pour le transport, à concurrence de l'augmentation, répartie entre tous.

Remise spéciale

20^{ème} séjour :
75 % de vos cotisations antérieures dans la limite des places disponibles (jusqu'au 25 novembre)

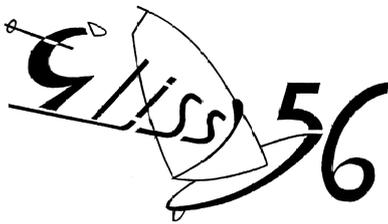
Votre station sur Internet :

 <http://www.valmorel.com/>



En vous assurant du plaisir que nous aurons à vous compter parmi nous, le Comité Directeur et moi-même vous adressons notre meilleur souvenir.

Le Président
Roger DESMARS



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à GLISS'56 avec vos 3 chèques

N° :
Reçu le :/...../.....

Er Groës
Port Blanc
56870 - BADEN
☎ 02.97.57.09.67
✉ gliss56@laposte.net

Doucy-Combelouvière

du 25 au 31 janvier 2009

Votre remise personnalisée Votre situation

Votre Identité :

Nom :
Date de naissance : ____ / ____ / ____ sexe : M - F

0 séjours → - 0 €
 Ski Alpin Non Skieur

A jour en 2008
 Oui
 Non

Nom :
Date de naissance : ____ / ____ / ____ sexe : M - F

0 séjours → - 0 €
 Ski Alpin Non Skieur

A jour en 2008
 Oui
 Non

Adresse : _____
Téléphone : ____ - ____ - ____ - ____
Courriel : _____ @ _____

Votre choix :

Indiquez votre prénom face à votre choix	Séjour	Cotisation	Montant	Votre remise personnelle	total
<input type="checkbox"/> Ski Alpin	635 €	+ 10 €	= 645 €	- €	= €
<input type="checkbox"/> Ski Alpin	635 €	+ 10 €	= 645 €	- €	= €
<input type="checkbox"/> Non skieur	428 €	+ 10 €	= 438 €	- €	= €
<input type="checkbox"/> Non skieur	428 €	+ 10 €	= 438 €	- €	= €
Total					€

Indiquez vos choix, et faites un peu de calcul

Soit un total de : € / 3 = € par chèque

Droit d'entrée (uniquement si non à jour en 2008) 14 € *... = € A rajouter sur le premier chèque

Votre règlement :

3 chèques datés de ce jour joints à cette réservation

Vos chèques seront mis en banque - le 28 octobre 2008 pour le premier (1/3 du séjour + droit d'entrée éventuel)
- le 28 novembre 2008 pour le second (1/3 du séjour)
- le 28 décembre 2008 pour le dernier (1/3 du séjour)

Attention : L'inscription de nouveaux membres ne sera prise en compte qu'après le 25 novembre, dans la mesure des places disponibles.
Votre inscription ne sera prise en considération que si elle est accompagnée des 3 chèques dont les encaissements seront échelonnés aux conditions ci-dessus.

Conditions d'annulation : (par personne)

- 1 - Si vous annulez votre séjour AVANT le 25 novembre 2008, votre versement vous sera remboursé à l'exception de la cotisation annuelle et du droit d'entrée si vous n'étiez pas membre actif, à jour de votre cotisation 2008 à l'association.
- 2 - Si vous annulez votre séjour entre le 25 novembre et le 25 décembre 2008, il vous sera retenu un montant forfaitaire de 250 € pour indemniser les différents prestataires.
- 3 - Vous annulez APRES le 25 décembre 2008, votre versement reste acquis en totalité à l'association et pour indemniser les différents prestataires.
- 4 - Pour les cas 2 et 3, les conditions ci-dessus s'appliquent **sauf si vous êtes remplacé**: en ce cas, votre versement vous sera remboursé à l'exception de la cotisation annuelle, et du droit d'entrée si vous n'étiez pas membre de l'association en 2008.

Attention :

En cas d'augmentation sensible du prix du transport en car du fait des hausses de carburants, **Gliss'56** se réserve le droit de vous réclamer un supplément justifié pour le transport

Votre engagement :

- Je soussigné _____, reconnait avoir pris connaissance des clauses ci-dessus pour le séjour à **Doucy-Combelouvière** du 25 au 31 janvier 2009 et souscrire au règlement intérieur de l'association.
- Je soussigné _____, membre actif pour le séjour 2008 à Combloux, ne peux participer au séjour 2009, souhaite conserver la qualité de membre actif de Gliss'56 pour l'année 2009. (Ne pas oublier de joindre 10 € par personne en chèque)

Pièces jointes :

- 1 Photo/personne pour le forfait ski
 - 2 timbres pour les courriers :
 - 3 chèques datés de ce jour
- représentant le règlement total du séjour

Fait à _____, le _____
Ajouter la mention manuscrite "lu et approuvé"

Signature : _____ Signature : _____

Signature des 2 participants indispensable
Signature des parents ou du tuteur légal si mineur

NB : pour plus de 2 inscriptions, faites une photocopie de ce document.